CONDITIONS:

[...] par an—payables six mois d'avance.

[Aucun] abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention dans ce bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer [...]. Les lettres adressées à l'Editeur doivent [être affranchies] dans le cas contraire, elles resteront au poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, **CORSAIR**, capitaine Bagley, partira du *Rail-Road* tous les dimanches, à 9 heures du matin, et reviendra dans la même soirée. Il partira également du *Rail-Road* tous les mercredis, à 9 heures du matin, pour Madisonville, et de là, en remontant la rivière, il ira à un mille de Covington, et sera de retour ici le lendemain (jeudi.)

Ce bateau ayant été acheté expressément pour faire le service du lac, continuera à l'avenir à faire le [trajet de] Covington, Madisonville et la N. Orléans. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bateau se chargera de remorquer les cajeux de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bateau le dimanche, sont requises de se rendre au *Rail-Road* à 8 heures et un quart, du matin, pour entrer dans les chariots.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

23 août—6m   W. M. BAGLEY.

A VENDRE.

La goëlette fine voilière **ROSE IN BLOOM**. Pour les conditions s'adresser à bord, vis-à-vis la place d'armes, ou à

FIDELICE THOMAS,
[..] sept   No. 71, rue de la Levée.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine, Pal[...]

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	3 mars,
5 juillet,	18 mai,
20 septembre.	3 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
[..] décembre,	28 octobre,
20 février,	[..] janvier,
5 mai,	[illegible]
20 juillet,	13 juin,
5 octobre.	28 août.

Navire **NATCHEZ**, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre.	13 septembre.

Navire **C[...]**, capitaine Pa[...]

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
[..] janvier,	28 novembre,
[..] mars,	13 février,
[..] juin,	28 avril,
[..] août,	13 juillet,
[..] novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre.	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont [...] de la première classe, et du port de 400 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnements de toute genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capitaines expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée [pour les jours] de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à

FOSTER & [...]

☞ Ces paquebots ne prendront que autant de passagers qu'il y a de cabanes.   10 nov

---

[AVIS] AUX CONTREFACTEURS.

[Un] certain remède préparé par une personne nommée "*Potter*" a été offert en vente dans cette ville, sous le nom de "*Catholicon de Potter*." Les personnes qui usent de cette médecine sont averties de se précautionner contre cette fraude, qu'il est facile de reconnaître, à ce que l'écriture placé sur le bouchon de la bouteille porte le nom de *W. Potter*, au lieu *W. W. Pottie*, qui porte le légitime catholicon. Les soussignés agents, tiennent constamment un assortiment du dernier.

DUCONGE & PEYCHAUD,
rue de Chartres, No. 89.

A LOUER POUR UN AN.

Le Magasin No. 12, rue de la Douane, maintenant occupé par Wm. Frost jr.; avec ou sans le magasin du fond. Aussi: deux maisons ayant chacune six chambres, des cuisines, &c. situées rue des Magasins, encoignure de la rue Sunette. S'adresser à   W. WALTON,
26 oct   rue de la Douane, No. 14.

A VENDRE.

Une maison en bois, de quatre chambres, cabinets, cuisine, &c., située rue des Remparts, entre Conti et St. Louis, sur un terrain de 24 pieds de face sur 120 de profondeur. S'adresser à H. D. Petre, maison de la Bourse, No. 50, rue St. Louis.
18 oct—3

A LOUER à l'année, à dater du 1er novembre—Un magasin à trois étages, ayant au second étage des chambres pour comptoirs, situés du côté nord-est de la rue Gravier, entre Magasins et Tchoupitoulas. Pour les conditions, s'adresser à
[..] oct   SAML. P. MORGAN & CO.

PENSION BOURGEOISE.

MADAME VEUVE LEPECQ annonce au public qu'elle tient une Hôtel garni à l'instar de celles de France, dans le genre français et espagnol, rue Condé, No. 30, entre les rues Madison et Dumaine. Elle envoi également à manger dans les maisons particulières.   16 août—3m

---

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Chs. Maurian, juge—17 octobre 1832—[No. 5528.]—*Jackson Oliver contre ses créanciers.*—Le cessionnaire ayant accepté la cession des biens de débiteur, il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu au bureau de H. Pedesclaux, notaire public, le lundi 29 d'octobre courant, pour délibérer sur les affaires du dit débiteur, et qu'en attendant toutes poursuites soient suspendues contre sa personne et ses propriétés.   Par ordre de la Cour,
18 oct—3   F. BUISSON, dép. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans—Présent, l'hon. Chs. Maurian, juge—[..] octobre 1832—*Gabriel [..]ment vs. ses créanciers.*—Sur lecture et enregistrement de la pétition et de la cédule dans cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire, débiteur insolvable, actuellement détenu, ait lieu en pleine cour, samedi 10 novembre prochain, à 10 heures du matin, afin de déduire les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.   Par ordre de la Cour,
12 oct—12 nov.   F. BUISSON, dép. gref.

A VENDRE.—604 pots en porcelaine dorées, une partie avec inscription en or, à l'usage des pharmaciens, s'adresser de suite chez
6 oct   FORESTIER.

Magasin de [...]

☞ A L'INSTAR DE PARIS,

En faux cheveux en tous genres, fine parfumerie, bonneteries, bretelles de gomme, cols, gants, cannes, peignes, &c. &c.

GAULHIAC, coiffeur, rue de Chartres, No. 174, au coin de celle de Jefferson, vient de recevoir de Paris, par la voie du Nord, un superbe assortiment de peignes d'écaille, gravés et sculptés à jour; do. d'écaille à relever les cheveux et à retaper; imitation, gravés et sculptés, des plus nouveaux; do. à relever les cheveux et à retaper; brosseries pour la tête et pour les dents, première qualité,

COLS pour hommes, en velours, en satin plissés et bouillonnés, do. gros de Naples et en *Charlivari* du dernier goût, cols pour militaires, et cuirs vernis.

BRETELLES *de gomme élastique*, montées en argent doré, argent, acier.

PARFUMERIES surfines, eau de Cologne No. 48; savon de Naples pour la barbe; savon à la rose; pommade fine; philocome pour les cheveux; poudre, etc. etc.

GANTS de chevreau à la mécanique, première qualité, couleurs de fantaisie, paille et blancs; gants nouveaux de tissu, jaunes, etc.

PERRUQUES métalliques et toupets, des plus légers qui aient encore paru; perruques de femmes à raies implantées, touffes à peigne et à bandeaux, etc.

Il continue à confectionner les postiches suivant le goût des personnes, et prend toujours des apprentis pour la coiffure des dames [...] mêmes conditions que par le passé.   20 oct

---

TOILE A DRAPS, des manufactures du pays.—153 balles de toile à *draps grise*, 4.4, propre aux marchés mexicains, en débarquement du brick George Ryan, de Boston, à vendre par
20 oct   LINCOLN & GREEN.

LE soussigné prévient ses amis et le public qu'à partir de ce jour, indépendamment des collections qu'il fait depuis quelque tems, qu'il entreprendra le courtage dans toutes ses branches. Il saisit cette occasion pour remercier les personnes qui, jusqu'à ce moment, ont bien voulu l'encourager, et leur assurer qu'il fera toujours tous ses efforts pour mériter la continuation de leur patronage.

Il prie ceux qui pourront avoir besoin de lui de s'adresser chez MM. T. Romain & Co. et Lauraine, vis-à-vis la place d'armes, No. 33, ou chez lui, rue [...] entre Philippa et Cirque, No. 105, faubourg [Ste. M]arie.
17 oct—6   E. VALMONT MATHIEU.

A LOUER.

Un magasin à étages, situé rue Foucher; on en donnera possession en novembre prochain. Pour les conditions, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
Nouvelle-Levée, No. 15.

A LOUER.—Un superbe magasin en briques, à trois étages, situé dans la rue de la Douane, près de la rue Chatres, s'adresser à
F. P. DUCONGE,
22 sept   No. 80, rue Chartres.

CAFE.—154 sacs café vert de la Havane, récemment reçu par le mistique espagnol, et à vendre par   VICTOR de la COVA & FRERE.
20 sept   rue St. Louis, No. 51.

LINCOLN & GREEN offrent à vendre les marchandises suivantes, convenables au marché mexicain; 20 balles toile à draps 4-4 écrue, de la manufacture américaine; 80 do. 3-4 60 do. de Russie écrue, et 60 do. blanchie, ayant droit au drawback, &c.

AUSSI—200 barils vin de Malaga, sec; 100 quarts do. 20 pipes vin de Catalogne.   27 sept.

CHARRETTES, DRAYS ET BROUETTES, en débarquement du navire Chester, et à vendre par   [27 sept.]   S. G. BELL.

---

100 BALLES Couvertures Françaises 3 points, de la manufacture de Granier, reçues par le Wm. Gray, à vendre par
25 [...]   J. MAGER.

BON vin de table à 4 escalins le gallon—on ne vendra pas moins de 2 gallons.
Café à 1 escalin la livre.
Sucre blanc de la Havane 8 livres à la piastre.
Sucre de pays à 10 livres }
do. do. 12 livres } à la piastre.
do. do. 17 livres }
Véritable remède de Le Roy, liqueurs de la Martinique, anchois, huile de Lin, fusils de chasse français, quincaillerie, vieux vins de caisse, poudre, plomb, balles, [...], &c. au magasin de
ANTOINE MICHOUD,
Encoignure des rues de la Levée et des Ursulines.
[..] sept—10.

---

20 BALLES Toile à draps de 36 pouces, grise, manufacturée au Nord, à vendre par
HARRISON, BROWN & CO.
1er. sept   Rue Royale, No. 117.

SANGSUES à 25 cents la pièce.—Une partie de sangsues espagnoles, à vendre à 25 cents la pièce, à la pharmacie de   DUCONGÉ & PEYCHAUD,
14 juillet   rue de Chartres.

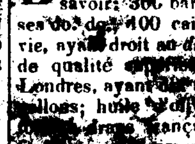

LE soussigné vient de recevoir et offre à vendre, un superbe Cabriolet de Philadelphie, avec ses harnais plaqués en argent; les coussins sont couverts en drap bleu avec gallons en argent. En magasin, quantité de Voitures, Barouches, Tilburies et Cabriolets; le tout à vendre à des prix accommodants.
22 sept   M. WALTON.

A VENDRE.

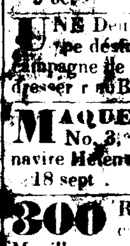

UNE HABITATION d'environ 25 arpens de face au fleuve, établie en sucrerie, située dans la paroisse de Plaquemines, à sept lieues de la Nouvelle-Orléans et du même bord, ayant une plantation d'environ 200 arpens en souches et plan de cannes à sucre en très bon état, et une récolte en maïs suffisante pour la provision de l'année, avec **51 ESCLAVES**, dont 32 hommes et garçons, 13 femmes et 6 enfans: 26 chevaux, mulets ou bêtes cavalines; 24 bêtes à cornes, de plus, les instrumens aratoires, outils et ustensiles nécessaires à son exploitation; on la vendra avec ou sans les esclaves et animaux, à des termes avantageux.

Si elle n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 15 janvier prochain, elle le sera le samedi 26 suivant, par la voie d'encan public.

S'adresser, sur les lieux, au propriétaire, soussigné, ou bien en ville, à Messrs. Lozardi frères, chez lesquels se trouve déposé un inventaire descriptif.

Paroisse Plaquemines, 25 juillet 1832.
24 juil—6m   R. DUFAU.

LES soussignés offrent à vendre les articles suivans, savoir: 300 barriques vin de Marseille, 200 caisses do. do. 400 caisses vin muscat, 2 pipes eau-de-vie, ayant droit au *drawback*; 50 caisses Champagne de qualité supérieure; 10 pipes Madère, choix de Londres, ayant [...], en barriques de 56, 28 et 14 gallons; huile d'olive, bouteilles et bouchons; 2 balles [...] drap française, de 4-4; 10 barils pierres à [...] assortiment complet de vitres de Baltimore; [...]
[..] oct—10   A. QUERTIER & BOUTIN.

BIERRE BLANCHE ET PORTER—50 boucauts Bierre de Philadelphie et 30 barils Porter, reçus par le brick Swan, et à vendre par
9 oct   S. P. MORGAN & CO.

UNE Demoiselle arrivée depuis huit mois d'Europe désirerait trouver une place, en ville ou à la campagne de femme de charge ou de chambre. S'adresser au Bureau de cette feuille.   22 sept ☞

MAQUEREAUX.—250 barils Maquereaux No. 3, 25 demi barils dito, No. 3, reçus par le navire Helen Mar, de Boston, à vendre par
18 sept   A. QUERTIER & BOUTIN.

---

300 ROULEAUX cordes d'emballage, 3 boucauts madder pour teinture, cordages de Manille pour [..]ies, dito pour haussières, et pour hisserie de Madère, choix de Londres, depuis 8 ans en caves, cigarres mêlés et de la Havane, toile à voile de coton, de la manufacture de Crooks, en usage dans la marine des Etats-Unis, pierres à filtrer. A vendre par   HARRISON, BROWN & CO.
28 sept   Rue Royale, No. 117.

DEMANDE D'EMPLOI.

UNE personne arrivée récemment de la Martinique, où elle a dirigé pendant plusieurs années une habitation importante, désirerait trouver de l'emploi. Elle s'offre pour diriger une sucrerie, une cotonnerie, la culture de la canne, et enfin tout ce qui est des attributs d'un habitant. S'adresser pour plus amples renseignemens au bureau de cette feuille.   23 oct—[..]

LETTRES de change sur New York, à vendre par
4 oct.   T. NICOLET & CO.

LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,

2me. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 3 novembre.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1	LOT DE	$ 3,000	$ 3,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
6	" "	500	3,000
6	" "	300	1,800
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
156	" "	20	3,120
624	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

Billet Entier .... $ 4
Demi Billet 2
Quart de Billet 1

Chaque billet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES;—demis et quarts en proportion.

22 octobre   J. B. FAGET, *Directeur.*

RECU par le navire Nashville et autres bâtimens arrivés du nord, 28 barils huile de lin hollandaise; 30 cheminées à la Franklin, à 9 plaques, de différentes grandeurs; quelques barils de résine clarifiée; 3 boucauds de poile à plâtrer; 10 boites de tamis en fil d'archal et fil de fer, numéros et grandeurs assortis.
F. PASCAL,
19 oct   rue de la Levée, No. 55.

LIVRES NOUVEAUX.

LES soussignés viennent de recevoir, Le Négrier, aventures de mer par Edouard Corbière, Madelaine, par Paul de Kock, 4 vol., Scène de la vie privée, par M. de Balzac, 4 volumes, Les cent contes drolatiques, do. 1 vol. Indiana, par G. Sand, auteur du Rose et Blanche.   E. JOHNS & Co,
18 oct   rue de Chartres, No. 113.

AVIS AUX MARCHANDS.—Un jeune homme habitué à vendre dans *un magasin*, depuis plusieurs années, et qui a été employé au nord dans cette capacité, offre ses services, et espère satisfaire celui qui l'emploierait. Il peut donner de bonnes recommandations, et se contenterait de faibles appointements. S'adresser par écrit, à l'adresse de J. F. A., au bureau de cette feuille.   18 oct—6

AVIS.—Les soussignés offrent à vendre à leur établissement au bassin Carondelet, bois de charpente, do. de pin pour bateaux à vapeur, do. de chauffage, charbon, sable, coquilles, brai, gaudron, chaux, &c.
18 oct   C. GUESNARD & ALPUENTE.

AVIS.—Toutes les personnes qui peuvent avoir des réclamations contre la goëlette Pomone, sont priées de faire connaître le montant de leurs réclamations sous le plus bref délai.
C. GUESNARD & ALPUENTE,
18 oct   au bassin Carondelet.

MAGASIN DE GRAINES DE JARDINAGE.
DE LA CRUE DE 1832.
Maintenant en débarquement,
ET A VENDRE PAR

WM. SMITH,
Magasin Américain de Graines de Jardinage,
NO. 55, RUE ROYALE.

LE soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de recevoir par les navires *Tennessee* et *Cincinnati*, deux envois complets, comprenant *les graines d'automne les plus estimées*, et les premiers envois dans cette ville des graines des récoltes de cette année, qu'il a reçues directement des cultivateurs.

Pour la gouverne de ses pratiques absentes, il annonce que l'assortiment en débarquement comprend les qualités suivantes, savoir:—

Betteraves, long. et courtes.	Oignons, rouges et blancs,
Choux d'York, et autres,	Percil, frisé et simple,
Carrottes, courtes-hâtives,	Panais, gros et longs,
Choux-fleurs, do. do.	Radis, rouges, longs et ronds
Céléris, rouges et blancs,	Roquettes et salsifis,
Chauvefeuille et cresson,	Scorzonera, brun,
Chicorée et poireaux,	Epinards ronds et de la N. Zélande,
Laitues de diverses qualités,	
Squashes, touffus et longs,	Navets, Haricots rampants

DE PLUS—Un approvisionnement de graines pour oiseaux, telles que chanvre, Canaris et millets ronds,

S'adresser comme de coutume à
WM. SMITH,
22 sep—3m   Rue Royale, No. 55.

REMEDE EFFICACE POUR LA VUE.

M. JN. RAPALO, voulant faire connaître au public les différentes nouvelles cures que son remède a opérées, publie les certificats suivants. Les personnes qui pourraient avoir besoin de son remède, pourront le voir chez lui, rue St. Pierre, No. 64, entre Royale et Chartres.

Nlle-Orléans, 30 juin 1832.

Je certifie que M. Jn. Rapalo a traité chez moi une esclave appartenant à M. G. N. Allard, laquelle avait la vue tellement affectée, qu'elle ne pouvait se conduire qu'avec beaucoup de difficulté, et que depuis le traitement elle est assez bien rétablie pour avoir mis cette esclave en état de reprendre ses anciennes occupations, et de rendre les services que sa cécité lui avait fait cesser.
PAULIN J. FLEITAS.

M. Jn. Rapalo.

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps, l'œil; votre ordonnance et vos avis ont très bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans), et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, monsieur, la liberté de faire connaître au public toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, &c.
ALFRED M'CARTY.

Je certifie que M. Rapalo a guéri, en trois jours, les yeux d'un de mes nègres, âgé de 34 ans, qui en était incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette incommodité.   FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jn. Rapalo a guéri les yeux à un de mes nègres, âgé de 28 ans. Les yeux du dit nègre avaient été dangereusement affectés par suite de la petite vérole.   W. W. M'DONOGH.

Nous certifions que le sieur Rapalo a guéri les yeux de M. Chaillot, dans l'espace de six jours.
J. BERTEL.
FD. DURCY

Nlle-Orléans, 10 *février* 1832.

Je certifie que M. Jn. Rapalo m'a beaucoup soulagé la vue dans l'espace de 18 jours; maintenant je me porte assez bien, et je puis travailler.   JS. MORET.

N. B. Il offre ses remercimens aux personnes qui l'ont honoré de leur confiance.

Les personnes qui, par faiblesse de la vue, sont obligées de porter des lunettes, pourront, par le moyen de son remède, être à même dans peu de jours de traitemens, pouvoir lire et écrire sans le secours de leurs lunettes. M. Rapalo peut fournir des preuves à cet égard.   15 sept—3m

---

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.

LA maison du soussigné a été enfoncée samedi soir, 27 du courant, par quelque personne ou personnes, qui lui ont pris une montre patentée en argent, marquée en dedans: *New York Eben Witney—No.* 509, il y avait attaché à cette montre, un ruban de sûreté en soie rouge, de plus: une paire de pentalon noire, et un portefeuille dans lequel se trouvait un billet tiré par le soussigné, à l'ordre de Mr. P. G. Bertrand de la somme de $155 et endossé par Mr. Charles Lesseps, lequel a été payé en banque depuis le 17 août dernier, un billet à l'ordre de Mr. Woolfolk, endossé par Messrs. Reynolds, Byrne & Co, de la somme de $100, et payé en banque, le 13 septembre dernier, deux billets sur Mr. C. G. Meilleur, dont on ne se rappelle pas le montant; un billet sur Mr. J. E. Dayle, de $20 et divers autres papiers. Aussi, une paire de caleçons, et un gilet de soie dans la poche du quel se trouvaient à peu près six piastres en monnaie, une clef en or, et un canif à trois lames. La somme ci-dessus sera payée à celui qui recouvrera ces objets et fera connaître le ou les voleurs, ou une récompense libérale sera donnée pour le recouvrement des objets ou des voleurs.

N. B. Le public est prévenu de ne pas trafiquer pour ces billets.

29 oct—☞   WILLIAM VANDEGRIFF.

---

124 BALLES sacs de pile et 100 quarts de barriques vin de Malaga sec et vin de Madère, ayant droit au drawback, reçus par le brick Lea-vitta de Baltimore, et à vendre par
HARRISON, BROWN & CO.
[..] oct   Rue Royale, No. 117.

VENTES PAR LE MARSHAL.

William Kerby vs. B[...]

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 9 novembre prochain, à 4 heures de l'après-midi, vis-à-vis du bureau du Marshal, une montre d'argent patentée, saisie dans l'affaire ci-dessus.
27 oct   L. DAUNOY, marshal.

J. F. Miller vs. Thomas Dona[..]

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Charles Gayarré, juge-président de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, mercredi 31 octobre, à 4 heures, sur les lieux, encoignure des rues Girod et Tchoupitoulas, les articles suivants: comptoirs, étagères, tables, billard, lits, un bureau, lampes et globes, couvertures et autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
27 oct.   L. DAUNOY, marshal.

D. Bursen vs. Jh. S. Boi[..]

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente, lundi 5 novembre, à 4 heures, au principal, 12 chaises, 2 tables, &c. saisies dans l'affaire ci-dessus.
27 oct.   L. DAUNOY, marshal.

J. M'Hatten vs. J. Delaney, L. O'Neal vs. J. Delaney, J. Muny vs. J. Delaney.

EN vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés, dans les affaires ci dessus, j'exposerai en vente, à la Bourse, vendredi, 9 novembre prochain, à midi, 1200 yards de sable de batture, située vis-à-vis l'habitation de M. Charles Caffin, à deux milles de la ville, saisis par privilège.
27 oct   L. DAUNOY, marshal.

La Compagnie de Navigation de la Nlle.-Orléans.
vs.
La goëlette Esperance, le capitaine et les propriétaires

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente, mercredi, 28 novembre, à midi, à la Bourse Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, la goëlette Esperance, ses agrès et apparaux, saisis dans l'affaire ci-dessus.
27 oct.   L. DAUNOY, marshal.

Oras et Picquet vs. P. Madras.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente lundi, 29 octobre, à 4 heures de l'après midi, au bureau du Marshal, rue St. Anne, diverses marchandises sèches, saisies dans l'affaire ci-dessus.
19 oct   L. DAUNOY, marshal.

Durand et Usaurah vs. J. Lansallade.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente mardi, 30 octobre, à 4 heures de l'après-midi, diverses marchandises sèches, saisies dans l'affaire ci-dessus.
19 oct   L. DAUNOY, marshal.

Chs. Myres contre Daniel First.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi, 6 novembre, à midi, à la bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un lot de terre situé au faubourg Saulet, désigné par le No. 3, dans l'ilet No. 34, ayant 60 pied de face à la rue Bacchus, sur 120 de profondeur, saisis dans l'affaire ci-dessus.
6 oct   L. DAUNOY, marshal.

Le maire, les aldermen et les habitans de la ville de la Nouvelle-Orléans, vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.

EN vertu de cinq *writs* de *fieri facias*, à moi adressés par l'hon. Gallien Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les dites affaires, j'ai saisi et j'exposerai en vente mercredi, 16 janvier 1833, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les propriétés suivantes, savoir:

Le lot de terre numéro un, ilet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt à la rue Calliope.

Le lot de terre numéro deux, ilet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro trois, ilet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro quatre, ilet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro cinq, ilet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds à la rue Clio.

Pour satisfaire aux jugements rendus dans les poursuites ci-dessus, et conformément à la teneur du second article de l'acte intitulé "acte pour fixer le mode d'après lequel les terrains ou autres terres dans la ville de la Nouvelle-Orléans et ses limites, et dont les propriétaires n'y résident pas, peuvent être saisis et vendus pour le paiement des taxes de ville et autres dépenses dues à la Corporation de la Nouvelle Orléans, et pour d'autres objets, approuvé le 16 mars 1826."   [4 oct]   L. DAUNOY, marshal.

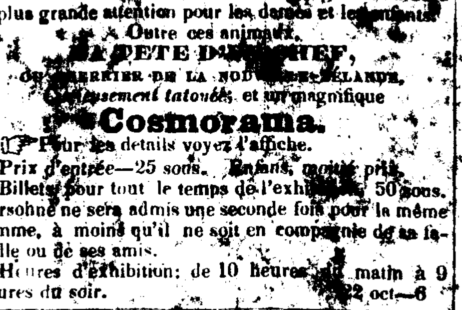

EXHIBITION
DE PLUSIEURS GRANDS SERPENTS DE L'INDE, VIVANTS,
RUE DE CHARTRES, NO. 132, EN HAUT.

F. COPS annonce respectueusement au public de cette ville et aux étrangers que l'exhibition de ces Serpents, les plus grands qui aient jamais été importés dans ce pays, est déjà commencée. Elle se compose de

L'ANACONDA,
Epouvantable serpent de Java; du
Boa Constricteur,
Serpent étrangleur de Ceylan, et du
BOA BRODÉ DES ROCHERS,
De Chetegong.

Les couleurs de ces terribles reptiles sont vivaces et belles au-delà de toute description.

Ils sont enfermés dans une cage de fil de fer, et sont si dociles que la femme et l'enfant les plus timides peuvent les examiner sans le moindre danger.—On aura la plus grande attention pour les dames et les enfants.

Outre ces animaux,
LA TETE D'UN CHEF,
OU GUERRIER DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE,
Curieusement tatouée, et un magnifique
Cosmorama.

☞ Pour les détails voyez l'affiche.

Prix d'entrée—25 sous. Enfans, moitié prix.

Billets pour tout le temps de l'exhibition, 50 sous. Personne ne sera admis une seconde fois pour la même somme, à moins qu'il ne soit en compagnie de sa famille ou de ses amis.

Heures d'exhibition: de 10 heures du matin à 9 heures du soir.   22 oct—6

François Briault,

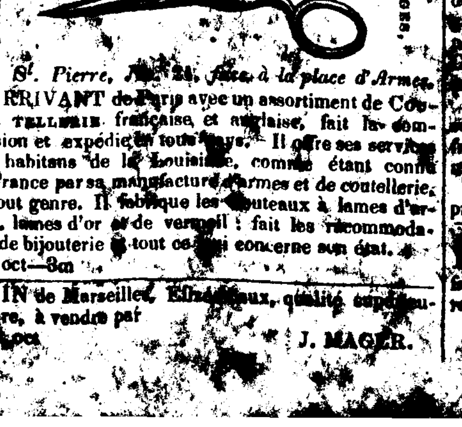

Rue St. Pierre, No. 24, face à la place d'Armes.

ARRIVANT de Paris avec un assortiment de COUTELLERIE française et anglaise, fait la commission et expédie en tous pays. Il offre ses services aux habitans de la Louisiane, comme étant connu en France par sa manufacture d'armes et de coutellerie, en tout genre. Il fabrique les couteaux à lames d'argent, lames d'or et de vermeil; fait les raccommodages de bijouterie et tout ce qui concerne son état.
9 oct—3m

VIN de Marseilles, Elb[..], qualité supérieure, à vendre par
1 oct   J. MAGER.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 27 novembre 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de feu Jacques Hubert Boisgervais, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Montégut, ayant 300 pieds de face à la rue Montégut et une profondeur de 139 pieds environ, faisant face d'un côté à la rue Casacalvo, et de l'autre côté à la rue des Grands Hommes; ensemble les édifices qui s'y trouvent. Conditions: un quart comptant, et le reste à 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale.   Par ordre de la cour,
MARTIN BLACHE, Register.

N. B. L'acte de vente sera passé par Mr. Ferrand, notaire.   26 oct.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Samedi 27 du courant, à midi, j'exposerai en vente, au coin des rues Ursulines et Levée vis à vis l'extrémité inférieure du marché aux légumes, le fonds de cabaret appartenant à la succession de feu Antonio Allendes, lequel fond sera vendu en bloc.   Par ordre de la Cour.
23 oct   MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 20 novembre 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Philippe [..]erlin, un nègre nommé HARRY, âgé d'environ 45 ans, nègre de champ. Conditions: un tiers comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.
Par ordre de la Cour,
18 oct   MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 20 novembre 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, les esclaves suivans appartenant aux successions de James et [...] Van Dorahey, savoir: Lewis, nègre âgé de 28 ans, charretier et nègre de journée, Dick, griffe âgé d'environ 25 ans sujet aux crises, charretier et journalier, Layton, nègre d'environ [..] ans, Hester, négrite d'environ 14 ans.

Condition: un quart comptant, et le reste à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale.   Par ordre de la Cour.
18 oct   MARTIN BLACHE, reg.

N. B. Les actes de vente seront passés par Wm. Lewis, notaire pub. aux frais des acquéreurs.   18 oct

---

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Jules Dalcour de Castera, et à toutes autres personnes que ce peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire du défunt ne serait point homologué, et le dit exécuteur testamentaire déchargé de ses fonctions.   Par ordre de la Cour.
26 oct   MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que J[..] Omedus a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de Ventura Poy, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
MARTIN BLACHE,
26 oct   Reg. des test.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Manuel Simon Cuculla a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de Galisto Gonzales de Mendoza, décédé ab intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.   Par ordre de la Cour.
[..] oct   MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Marie Dauphin J. c. l. et à tous autres que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par Jacques [..], exécuteur testamentaire de la défunte, ne serait point homologué, et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions.   Par ordre de la Cour.
24 oct.   MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Pierre Clapier a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Garnier Marcelin, décédé *ab intestat*, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
22 oct   MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Pierre [..]acker a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Pierre Nicolas Glacon, décédé ab intestat, avis est par le présent donné, à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,   MARTIN BLACHE,
12 oct.   register.

A VENDRE OU A LOUER.

Une jolie maison neuve, située dans la rue Victoire, entre les rues du Port et St. Ferdinand, occupée dans ce moment par madame Jules Le Blanc. S'adresser à
9 oct.   THÉODORE NICOLET.

L'IMPRIMERIE de R. A. PERDREAUVILLE, située ci-devant rue de Chartres, No. 121, est transportée au No. 162, encoignure des rues de Chartres et de Toulouse. On y exécute toute sorte d'ouvrages tels que, livres, mémoires, blancs pour Cours et Notaire, checks, connaissemens, factures, petites et grandes affiches, étiquettes, cartes de [..], billets d'enterrement, &c., avec soin et célérité.
20 oct ☞

PARFUMERIES—Le soussigné offre à vendre 110 malles parfumeries anciennement assorties, en débarquement du brick L[..], de Marseille.   F. H. PETITPAIN,
22 oct   Encoignure Toulouse et Chartres.

---

20 BALLES 4-4 toile de coton écrue, de la manufacture d'Appleton & Co; les balles de 2000 yards, arrangées pour les marchés mexicains; en débarquement du brick Motion, venant de Boston. A vendre par   [23 oct]   LINCOLN & GREEN.

EN débarquement de la barque Adélaïde, venant de Liverpool, un assortiment complet de faïence fine bleue et violette, services de table complets, ainsi que de la faïence commune, convenable pour les marchands de la campagne; aussi, en magasin un grand assortiment de faïence et verrerie de tout genre, des prix modérés, par   V. AICARD,
22 oct.   rue de la Levée, No. 36.

2040 RAMMES papier de paille de différentes grandeurs, à vendre par
HARRISON, BROWN & CO.
18 oct   Rue Royale, No. 117.

A VENDRE.—Trois jeunes nègres, dont le paiement desquels on prendra en partie des briques à une évaluation raisonnable, si cela accommodait l'acquéreur. S'adresser à   Wm. [..]RELAND.
Encoignure de rues Girod et Magasin, faubourg Ste. Marie.   12 oct

---

CAFE, supérieure qualité, à vendre par
11 oct   J. MAGER.

A LOUER—Une jeune nourrice, [..] très saine, ayant perdu son enfant et étant à son premier lait. S'adresser au bureau de l'Abeille.   [..] oct

---

CACAO.—12 sacs cacao de Caracas. A vendre par   VICTOR de la COVA & FRERE.
29 sept   No. 51, rue St. Louis

10,000 LIVRES DE SALSEPAREILLE, à vendre par le soussigné à des prix modérés.
6 sept   FORESTIER.

A VENDRE.—Une machine à vapeur, du pouvoir de dix chevaux, faite à ordre, et construite dès New-York le printems dernier, à bon marché, à vendre par   S. P. MORGAN & CO.
[..] sept. Encoignure Gravier et du Camp, No. 43.

WM. FADEUILHE & CO., rue de la [...], Nos. 11 et 13, viennent [...] derniers arrivages du Nord, des n[...] grande variété, et couleurs [...] plusieurs sujets de tapis[...] [...]ce, &c. Les person[nes ...] articles sont priés de[...] M. Fedeuilhe, es[t ...] sous peu avec un n[...] franges et étoffes de [...] [...] dorés pour rid[eaux ...] Le tout sera ven[du ...] prix.

ELIXIR DE [...] le mal de de[nts ...] François Chabert. reçu et à vendre pa[r] DUCONGE [...]
[..] oct

VENTES A L'ENCAN.

TERRAINS DE GRANDE VALEUR,
avec des bâtisses neuves, situés rue Carondelet, et d'autres aux faubourgs Marigny, Lafayette et Livaudais.

PAR ISAAC L. M'COY.—*Vente renvoyée.*

LA vente des propriétés suivantes de valeur, bâties en briques, et situées rue Carondelet, et d'autres aux faubourgs Marigny, Lafayette et Livaudais, annoncées pour être vendues le 30 de ce mois, est renvoyée au lundi 5 novembre prochain, à midi, à la Bourse.

5 terrains et les édifices qui s'y trouvent, situés dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Hevia, Girod et Carondelet.

Les maisons qui s'y trouvent sont très convenables pour la résidence de personnes engagées dans le commerce, et l'on ne saurait placer plus avantageusement son argent.

Le terrain No. 1, formant l'encoignure des rues Carondelet et Girod, mesure 23 pieds 6 pouces de face à la première rue, sur 80 pieds 10 pouces de profondeur à la dernière, borné par une allée de 4 pieds 6 po. dans la profondeur duquel il y a privilège. Sur ce terrain il y a un magasin neuf, à deux étages, de 32 pieds de profondeur, couvert en ardoise, divisé en 5 chambres, dont 4 à cheminées, cuisine en briques, lieux, &c. La cour est pavée.

Le terrain No. 2, contigu, a 22 pieds 11 pouces à la rue Carondelet, sur 80 pieds 10 pouces de profondeur, avec privilège de l'allée. Les bâtisses sont les mêmes que celles ci-dessus.

Le terrain No. 3, contigu, a 22 pieds 11 pouces à la rue Carondelet, sur 80 pieds 10 pouces de profondeur, avec privilège de l'allée. Les bâtisses sont du même genre.

Le terrain No. 4, contigu, même mesure et même description de bâtisse.

Le terrain No. 5, contigu, a 23 pieds 6 pouces, sur 80 pieds 10 pouces, même description de bâtisse. [...]

[...] sur 106 pieds 6 pouces de profondeur [...]. Voir le plan en l'étude de F. de Armas.

AUSSI:

[..] autres terrains dans l'ilet No. 12 du faubourg Livaudais, désignés comme suit.

Le terrain No. P, encoignure Levée et rue Troisième, a 51 pieds 1 pouce de face à la Levée, sur 225 pieds, rue Troisième, et 50 pieds face au fleuve, avec tous les droits de batture, &c.

Les terrains Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, se joignent, et ont chacun 50 pieds de face à la rue Fulton, entre les rues Seconde et Troisième, sur 125 pieds de profondeur.

Le terrain No. 6, encoignure des rues Rousseau et Seconde, a 50 pieds de face à la première, sur 125 à la dernière.

Le terrain No. 10, encoignure des rues Rousseau et Troisième, a 50 pieds de face à la première, sur 125 à la dernière.

Les terrains Nos. 11 et 12, ont chacun 42 pieds 8 pouces de face à la rue Seconde, sur 125 pieds de profondeur.

Les terrains Nos. 15 et 16 ont 42 pieds 8 pouces de face à la rue Troisième, sur 125 pieds de profondeur. Voir le plan en l'étude de G. R. Stringer.

Conditions:—Pour la propriété rue Carondelet qui sera offerte en [..], un tiers comptant; l'acquéreur prenant à charge le paiement de trois billets de $850 chaque, dûs dans 1, 2, et 3 ans à partir du 10 mars dernier; trois autres billets de $733 33 cents et demi chaque, dûs dans 1, 2 et 3 ans, à partir du 5 mars dernier; et trois autres billets de $650 chaque, dûs dans 1, 2 et 3 ans, à partir du 5 mars dernier; le reste du prix d'achat payable à 6 et 12 mois, si l'on ne vend pas en bloc, on vendra séparément ces terrains, un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois, l'acquéreur donnant hypothèque pour le paiement des hypothèques respectives.

Pour les quatre terrains du faub. Marigny, on en vendra en bloc, l'acquéreur prendra à charge le paiement de deux billets de $130 chaque, dûs le 27 avril 1833 et 1834, et le reste à 6 mois.

Pour les deux terrains du faubourg Lafayette, qu'on vendra en bloc, l'acquéreur prendra à charge le paiement de deux billets de $151.66 cents chaque, dûs le 20 mai 1833 et [..], et le reste à 6 mois.

Pour les terrains du faubourg Livaudais, qui seront vendus en bloc, l'acquéreur prendra à charge le paiement d'un billet de $6809.34 cents, dû le 12 mars 1833, et trois autres billets de $1942 chaque, dûs le 12 mars 1834, 35 et 36; le reste à 6 mois, en billets endossés pour tous les termes ci-dessus spécifiés, et hypothèque jusqu'au final paiement.

Les actes de vente en l'étude de W. Boswell, aux frais des acquéreurs.   19 oct.

PAR JACOB LEVY

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de cette ville, il sera vendu à la Bourse, samedi, 3 novembre prochain, à midi, les esclaves suivans, pour compte de la succession de Mme. Jeanne Smelser, décédée.

Tom, nègre âgé d'environ 45 ans, bon conducteur de [dray], fidèle et sobre, domestique de confiance.

Nancy, sa femme, mulâtresse âgée d'environ 30 ans, fidèle et sobre, bonne domestique de confiance.

Aaron, mulâtre âgé d'environ 25 ans, conducteur de dray, domestique de confiance, fidèle et sobre.

S[..], mulâtresse âgée d'environ 25 ans, domestique de maison, fidèle et sobre.

David, mulâtre âgé d'environ 17 ans, domestique de maison, très intelligent.

Tous ces esclaves sont parfaitement acclimatés, étant dans le pays depuis quelques années.

Conditions: [..] 6 et 8 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par G. R. Stringer notaire public aux frais des acquéreurs.   12 oct

---

PAR JACOB LEVY.

IL sera vendu par ordre de la Cour des Preuves, à la Bourse Hewlett, Samedi 3 Novembre, à midi, cinq esclaves de [..], pour compte de la succession de feue dame Jane Smelser, on donnera plus tard les détails.
2 octobre

PAR ISAAC L. M'COY

IL sera vendu samedi 10 novembre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, par ordre de M. Job Wilson, syndic des créanciers de la succession de John Brown aîné, et en vertu d'un ordre de la Cour de District pour le premier district judiciaire de la Louisiane, les propriétés suivantes, consistant en

8 TERRAINS DE VALEUR,

avec les édifices qui s'y trouvent, situés au faubourg Ste. Marie, faisant face aux rues St. Jean, Perdido et St. Pierre, avec les dimensions suivantes:

Lot No. 1, formant l'encoignure des rues St. Jean et Perdido, mesure 31 pieds 11 pouces de face à la première rue, sur 95 pieds 11 pouces de face à la dernière.

Lot No. 2, adjoignant le No. 1, mesure 31 pieds [..] pouces de face à la rue St. Jean, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

Lot No. 3, adjoignant par derrière aux Nos. 1 et 2, mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido, sur 63 pieds [..] pouces de profondeur.

Lot No. 4, adjoignant au No. 3, est de la même dimension.

Lot No. 5, formant l'encoignure des rues St. Pierre, et Perdido, mesure 31 pieds 11 pouces de face à la première rue, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur à la dernière, et joint au No. 4 par derrière.

Lot No. 6, adjoignant le No. 5, mesure 31 pieds [..] de face à la rue St. Pierre, sur 95 pieds 11 [pouces de profond]eur, et est borné derrière par [...] plus exposé à la bourse. [...] maisons en bois, divi[sées ...] et quatre en [...]